

## Assemblée Générale annuelle de l'association A3Gym

23 juin 2016 – 20 h 15 – Salle de réunion du Coi

**Présents :**

Laurent FLAMENT, président  
Laure LEGRIX, trésorière  
Marie PONCELET, entraîneur  
Mélissa SERPIN, entraîneur  
Eric RONTET, membre CA  
Valérie LECAUDÉ, membre CA

**Excusée :**

Sophie BOULANGER, membre CA  
Alexandrine CAILLÈRE, membre CA  
Virginie CHEQUE, membre CA  
Manuela GEORGET, membre CA  
Louis CHALON, apprenti entraîneur

L'AG de création de l'association a eu lieu le 11 décembre 2009.

**Cette AG est la septième AG annuelle du club. Elle a lieu après la sixième saison du club. Tous les mandats des membres du Conseil d'Administration prennent fin et des élections sont à réaliser pour de nouveaux mandats de 3 ans.**

Aucun pouvoir n'a été donné à un membre du Conseil d'Administration.

Manuela GEORGET, absente excusée, a fait savoir au Président qu'elle souhaite renouveler son mandat au Conseil d'Administration.

Célia POUPARD, absente excusée, a fait savoir au Président qu'elle souhaite candidater pour un mandat au Conseil d'Administration.

Alexandrine CAILLÈRE, absente excusée, a fait savoir par mail au Président qu'elle ne souhaite pas renouveler son mandat au Conseil d'Administration et, par voie de conséquence, ne sera plus secrétaire de l'association.

L'ordre du jour de cette assemblée générale est le suivant :

1. Bilan de la saison 2015-2016
  - bilan sportif
  - bilan associatif
  - bilan budgétaire
2. Perspectives saison 2016-2017
  - Budget prévisionnel
  - Révision du règlement intérieur
    - Modification d'articles (modalités d'inscription, vie collective, etc.)
    - Tarifs des cotisations
  - Projet sportif
  - Vie associative
    - Entraîneurs
    - Formations
    - Événements
3. Suivi du projet associatif
4. Élections du conseil d'administration et du bureau

## 1. Bilan saison 2015-2016

### Bilan sportif positif

Le début de saison a été marqué par l'arrivée d'un deuxième entraîneur : Marie PONCELET. Arrivée en juillet, Marie s'est engagée un an avec A3Gym pour accompagner les gymnastes. Comme Mélodie, Marie est diplômée par la Fédération Française de Gymnastique, avec « Certificat de qualification professionnelle **CQP Animateur des activités gymniques, mention activités gymniques acrobatiques** ».

Mélodie, en congé maternité, a repris son activité en janvier 2016 pour l'arrêter le 31 mars 2016 pour raisons personnelles. Une rupture conventionnelle a été conclue entre A3Gym et Mélodie.

Les enfants ont donc été encadrés :

- de septembre à décembre, par Marie (aidée sur certains cours par Wendy),
- de janvier à mars, par Marie et Mélodie,
- de mars à juin, par Marie

À noter l'aide apportée par plusieurs parents bénévoles pour les cours de baby gym et quelques autres cours.

L'activité a accueilli 35 enfants en 2010-2011, 83 enfants en 2011-2012, 87 enfants en 2012-2013, 87 enfants aussi en 2013-2014, 90 enfants en 2014-2015. **Cette sixième saison, 104 enfants ont participé régulièrement à l'activité** ; il faut noter la participation de 14 garçons (petite enfance et loisirs). Plus d'une vingtaine de refus d'inscription ont dû être faits, faute de place. L'assiduité a été bonne et les cours ont satisfait les enfants, les parents et l'encadrement du club.

Grâce à l'intervention de Christophe LEROY, responsable des sports à la Mairie, et George DELPIT, responsable du complexe du Coi, le nombre de cours a pu être conservé (6). De plus, ils ont aussi facilité la mise en œuvre du projet de compétitions. Les gymnastes concernées ont pu s'entraîner sur un nouveau créneau : le mardi soir de 19h à 20h30.

Les cours ont été dispensés sur sept séances, chaque enfant ne pouvant participer qu'à un seul cours :

- **Bébé gym** (3-6 ans)
  - Mercredi 15h30 – 16h30
- **École de gym (premier niveau de pratique)**
  - Jeudi 17h30 – 18h30 – 6 à 9 ans
  - Vendredi 17h – 18h – 7 à 10 ans
- **École de gym (deuxième niveau de pratique)**
  - Jeudi 17h30 – 20h
  - Vendredi 18h – 19h30
- **Groupe compétition**
  - Mercredi 14h – 15h30
  - Mardi 19h-20h30 pour les plus âgées
  - Jeudi 17h30-19h pour les plus jeunes

L'année aura donc vu la constitution de 4 équipes filles en compétition GAF. Elles ont concouru pour les épreuves départementales à Royan les 19 et 20 mars 2016. 3 équipes se sont qualifiées pour la finale régionale, les 7- 8 mai pour les benjamines-minimes-cadettes (à Thouars – 79) et les 28-29 mai pour les poussines (à Rochefort). **L'équipe des poussines a fini championne régionale de sa catégorie, remportant ainsi la première coupe du club.**

**Les cours se sont bien déroulés tout au long de l'année.** Toutefois, trois difficultés en définitive :

- acquérir et pouvoir utiliser un matériel complémentaire (surtout sol, fosse mobile, trempo-tremp et piste de saut) afin d'offrir toute la panoplie de la discipline gymnique.
- disposer de créneaux supplémentaires et plus élargis pour que les enfants aguerris puissent

évoluer à leur niveau et poursuivre leur participation en compétition.

- Améliorer la communication avec les parents pour les informations. La proposition est faite de renforcer les différents vecteurs de communication :
    - site internet
    - mail
    - SMS
    - un panneau installé à l'entrée de la salle sur lequel sera affichée l'information
- Pour la communication, une page facebook a été ouverte en juin 2016.



**En plus des cours, des activités et des événements sportifs ont eu lieu :**

1. **Animation des Temps d'Activité Périscolaire dans les écoles primaires publiques de Joseph Lair et de Gambetta.** Toute l'année scolaire, par convention avec le centre de loisirs de de Beaufief, A3GYM est intervenu deux fois par semaine (2 x 1h30 /semaine) pour une activité gymnique dans les salles de sport attenantes aux écoles. Les retours ont été très positifs et l'action se poursuivra la saison prochaine. Elle permet d'introduire la gym dans les activités du jeune public non sportif non inscrit en club, permet de faire connaître A3Gym. L'association réalise cette activité en tant que prestataire de service, par convention. Toutefois, l'activité n'est pas lucrative ; le coût facturé à la collectivité couvre les charges de salaires de l'entraîneur.
2. **3 jours de stage en février et en avril.**
3. **30 mai 2016 – Participation à la cavalcade de Saint-Jean-d'Angély.** Six tapis ont été transportés sur une remorque (prêt de Georges). Pendant le défilé, les enfants ont fait des démonstrations. La cavalcade était très joyeuse et sympathique. Une nouvelle participation est envisagée pour 2017. Un char plus conséquent serait un vrai plus.
4. **04 juin 2016 – Gala annuel du club.**  
Pour ce quatrième gala du club, le format a évolué. En plus des démonstrations sur les agrès par rotation des groupes (sur des temps très courts cette année ; pas de saut et de sol spécifiques), un mouvement musical au sol a été réalisé par chaque groupe et quelques gymnastes des groupes compétition ont montré leur mouvement. Le rythme rapide des rotations a rendu le gala vivant. Il a duré 2h30 et il a été très apprécié par les bénévoles et les parents.  
La participation d'un plus grand nombre de parents pour encadrer les groupes a aussi permis d'améliorer le spectacle.



## Bilan associatif

Le projet associatif a été finalisé en septembre 2014 et adopté par l'association.

Le club est affilié à la Fédération Française de Gymnastique et est agréé par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports. A3gym s'est inscrit en 2013 dans le processus de labellisation *petite enfance*. Malheureusement, Alexandra, qui a suivi la formation, a quitté l'association en août 2014. Il faut donc postuler à nouveau pour pouvoir finaliser la labellisation. L'arrivée de Mélissa SERPIN, formée à la petite enfance, va permettre de demander cette labellisation.

**Durant l'été 2015, le club a bénéficié d'une subvention du CNDS (Comité National Développement du Sport) afin d'acquérir pour 2 500 € de matériel pour les compétitions et 1 000 € pour les activités loisirs petite enfance. Le choix du club s'est porté sur l'acquisition d'une table de saut et de deux tremplins pour un montant légèrement supérieur à la dotation allouée, respectant ainsi le montant et l'objet de la subvention.**

**Pour les compétitions et l'identification des gyms au club, nous avons lancé une commande groupée de 26 justaucorps en novembre 2016, livrés en février.** Le justaucorps a été choisi dans le catalogue Gymway et a donné satisfaction sur la qualité, le conseil et le prix (40 euros par justaucorps).



## Bilan budgétaire

Le budget 2015-2016 sera clos fin juillet 2016. Il sera donc présenté lors du CA à l'automne. Nous pouvons toutefois d'ores-et-déjà indiquer que nous finirons l'année sportive sur un bilan financier légèrement négatif qui sera couvert par la réserve. Les comptes finiront à moins de 1 000 € avant d'entamer la nouvelle saison. Quatre raisons principales : la facturation tardive de la formation CQP de Mélodie (plus de 2 000 euros), le coût de la rupture conventionnelle avec Mélodie, l'entrée en compétition et l'achat de matériel (supérieur à la dotation CNDS).

Lors de la campagne nationale du CNDS 2016 (Centre National du Développement du Sport), A3GYM a déposé un dossier de demande de subvention en juin pour un projet spécifique :

- Financement d'un contrat d'apprentissage.

**La réponse du CNDS est quasiment acquise et devrait se situer aux alentours de 3 600 €.**

**Le bilan 2015-2016, sportif, associatif et budgétaire, est approuvé.**

## 2. Perspectives saison 2016-2017

### Budget prévisionnel annuel

Le budget prévisionnel **définitif** sera aussi présenté en septembre en conseil d'administration.

Le budget prévisionnel provisoire est le suivant :

Classe de dépenses - Plan comptable associatif	Montant
<b>DEPENSES</b>	
<b>Achats</b>	<b>2 697 €</b>
Achats d'études et prestations de services	<b>0 €</b>
Achat matières premières et fournitures	<b>100 €</b>
6010 - Achat matières premières et fournitures	100 €
Achats de matériels, équipements et travaux	<b>2 597 €</b>
6050 - Matériel de communication, cadeaux, festivités	200 €
6051 - Matériel de gymnastique (agrès, tapis, ...)	2 197 €

6052 - Magnésie	5 € le bloc - 10 blocs par an	50 €
6053 - Autre petit matériel de gym		150 €
<b>Autres services extérieurs</b>		<b>1 548 €</b>
Rémunérations intermédiaires et honoraires		<b>436 €</b>
<i>Gestion associative - APSL17 - [48 € cotis annuelle + 10 € / mois / salarié] X 2</i>		336 €
<i>Frais intervenants</i>		100 €
Déplacements, missions et réceptions		<b>200 €</b>
<i>Frais de déplacements</i>		100 €
<i>Frais organisation bureau, CA, AG</i>		100 €
Frais de formation		<b>820 €</b>
<i>Formation intitateur gym</i>		410 €
<i>Formation gym senior</i>		310 €
<i>Formation juges</i>		100 €
Frais postaux et TIC		<b>50 €</b>
<i>Frais postaux</i>		21 €
<i>Internet</i>		29 €
Frais bancaires		<b>42 €</b>
<i>Frais de tenue de compte</i>		42 €
<b>Charges de personnel</b>		<b>18 510 €</b>
Rémunération du personnel		<b>14 398 €</b>
6411 - Salaires		13 898 €
<i>Emploi CQP / 683,5 heures effectives de travail + 10 % congés payés = 751,85 heures</i>		6 410 €
<i>Contrat apprentissage BPJEPS / 1 000 heures</i>		7 488 €
6414 - Indemnités et frais professionnels		500 €
Charges de personnel		<b>4 112 €</b>
6452 - Cotisations à la mutuelle		406 €
6458 - Charges sociales (URSSAF, ASSEDIC, Retraites)	CQP concerné, apprentissage exonéré	3 706 €
<b>Autres charges de gestion courante</b>		<b>6 185 €</b>
6581 - Cotisations, licences (fédérales notamment)		<b>5 945 €</b>
<i>Cotisations à l'instance nationale</i>		150 €
<i>Cotisations à l'instance régionale</i>		50 €
<i>Cotisations à l'instance départementale</i>		282 €
<i>Cotisations SACEM et autres droits payés à la FFG</i>		10 €
<i>Licences Bureau, entraîneurs et membres CA</i>		252 €
<i>Licences compétitives pratiquants (3 équipes de 5 gyms)</i>		841 €
<i>Licences non compétitives pratiquants</i>		4 360 €
6582 - Coût compétition (équipes, juges)		<b>240 €</b>
<i>Coût inscriptions équipes (4 équipes en DR, en départementale puis régionale)</i>		160 €
<i>Juges (10 euros par juge par rotation)</i>		80 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>28 940 €</b>
<b>REVENUS</b>		
<b>Ventes de produits finies, prestations de service</b>		<b>2 400 €</b>
7061 - Temps d'activité périscolaire	3 heures par semaine en école	2 000 €
7071 - Billeterie, tombola		50 €
7072 - Buvette		300 €
7073 - Espace publicitaire (plaquettes, sponsors)		50 €
<b>Subventions d'exploitation</b>		<b>3 600 €</b>
7410 - CNDS		<b>3 600 €</b>
<i>Aide contrat d'apprentissage pour 1 an</i>		3 600 €
<b>Autres produits de gestion courante</b>		<b>22 940 €</b>
756 - Cotisations des membres		<b>22 640 €</b>
7561 - Baby gym	1 cours, 20 enfants, 110 euros	2 200 €
7562 - École de gym - 1h	3 cours, 48 enfants, 130 euros	6 240 €
7563 - Loisirs - 1h30	3 cours, 48 enfants, 150 euros	7 200 €
7564 - Compétition	3h poussines - 3h30 sinon - 20 enfants, 200 euros	4 000 €
7565 - Santé Gym Senior	1 cours, 10 adultes, 150 euros	1 500 €
7566 - Senior adulte	1 cours, 10 adultes, 150 euros	1 500 €
7581 - Stage (participation des adhérents)		<b>300 €</b>
<i>Toussaint - 10 euros par enfant par stage</i>		100 €
<i>Hiver - 10 euros par enfant par stage</i>		100 €
<i>Printemps - 10 euros par enfant par stage</i>		100 €
<b>TOTAL REVENUS</b>		<b>28 940 €</b>
<b>TOTAL DU BUDGET PREVISIONNEL</b>		<b>0 €</b>

**Les seules dépenses fédérales coûtent plus de 6 000 euros / saison.** Il faut ajouter à cela d'autres dépenses inhérentes à la vie associative comme les frais administratifs ou l'achat de petit ou gros matériel. Le poste des frais de personnel s'élève à un peu près à **18 500 euros**.

**Le budget équilibré se situe à hauteur de 29 000 euros pour la saison 2016-2017. Nous sommes sur un budget prévisionnel plus de 2 x supérieurs à celui de l'année écoulée. Cela est essentiellement lié à l'augmentation du nombre de cours, d'adhérents et de cotisations.**

**Des manifestations seront à organiser pour amener des ressources complémentaires** (vente de T-Shirt floqué avec le logo de l'association, vente d'articles en brocante, tombola, etc.).

**Lors de l'AG, la proposition de T-shirt floqué est validée. Dès septembre, il sera proposé aux enfants la confection de t-shirt personnalisé (logo A3GYM, logo FFG, prénom de l'enfant).**

**Le budget prévisionnel est adopté.**

### Révision du règlement intérieur

**Un nouveau règlement intérieur est présenté en assemblée générale pour prendre en compte de nouveaux tarifs et l'entrée en compétition.**

**Après la séance d'essai, il est confirmé que l'accès aux cours ne peut être permis que si la feuille d'inscription et le paiement des cotisations sont réalisés** (paiement échelonné possible mais chèques donnés).

Les inscriptions ont débuté dès ce mois de juin pour les anciens gymnastes. Les inscriptions à partir du 27 juin se feront dans l'ordre d'arrivée.

Pour la saison 2016-2017, A3Gym va continuer la démarche de compétition. Cela peut avoir une répercussion sur les charges associatives non anticipées. Suivant ces coûts, il pourra être envisagé de demander aux parents des compétiteurs de participer aux frais d'inscriptions et de déplacement.

**Il est reconduit que le niveau de cotisation varie selon que le gymnaste bénéficie d'un cours d'une heure, ou d'un cours d'une heure et demie, ou de compétition.** La cotisation sera moindre pour la baby gym. La cotisation se décompose **sans dégressivité suivant le nombre d'enfants par famille**. Deux tarifs de cotisation : un avant le 31 décembre, un après le 1<sup>er</sup> janvier, quel que le nombre de semaines de cours qui seront suivis par l'enfant.

Cotisation par enfant	Baby, éveil gym	École de gym	Loisirs et Senior	Compétitions
Licence FFG individuelle (dont assurance)	34 €	34 €	34 €	42 €
Licence FFG du club (cotisation nationale, régionale et départementale)	3 €	3 €	3 €	3 €
Frais gestion du club	5 €	5 €	5 €	5 €
Autres (indemnisation entraîneurs, matériel, manifestations, etc.)	68 €	88 €	108 €	150 €
<b>TOTAL inscriptions jusqu'à décembre</b>	<b>110 €</b>	<b>130 €</b>	<b>150 €</b>	<b>200 €</b>
<b>Inscriptions après janvier</b> (après accord sur l'opportunité sportive de l'inscription)	80 €	100 €	120 €	150 €



Les familles pourront être remboursés d'une partie de la cotisation (uniquement la partie *rémunération des cours*) suivant les modalités :

Remboursement par type de licence	Non compétitive	Compétitive
<b>Arrêt avant fin octobre</b> (tout motif)	60 €	130 €
<b>Arrêt avant fin décembre</b> (sur justificatif médical ou de déménagement)	45 €	90 €
Après le 1 <sup>er</sup> janvier	Pas de remboursement	

**Le nouveau règlement intérieur est approuvé.**

## Projet sportif

### 1 – Cours loisirs enfants

Des discussions ont eu lieu en avril-mai avec la mairie et le club d'haltérophilie afin d'étudier une nouvelle répartition des heures de cours. Le résultat de la concertation permet d'ouvrir quelques cours loisirs en plus et de créer des cours adultes et senior.

Groupe	Nb gyms maxi	Nb heures / semaine	mardi	mercredi	jeudi	samedi
Baby et éveil gym	20	1h				11h – 12h
École gym 1, poussines	16	1h		14 h – 15 h		
École gym 2, benjamines-minimes	16	1h		15 h – 16 h		
École gym 3, poussines-benjamines	16	1h		16 h – 17 h		
Loisirs 1, poussines à minimes	16	1h30				09h30 – 11h
Loisirs 2, cadettes et junior	16	1h30			19h – 20h30	
Loisirs 3, cadettes et junior	16	1h30		16h30 – 18h00		
Compétitions GAF, minimes et cadettes	10	3h	18h30 – 20h		17h30 – 19h	
Compétitions GAF, poussines et benjamines	5	3h	17h30 – 19h		17h30 – 19h	
Gym adultes	10	1h30			20h30 - 21h30	
Santé Gym Senior	10	1h	20h30 - 21h30			

Total club

151

- **Bébé gym 3-5 ans, éveil gymnique 4 à 6 ans**

La bébé Gym favorise l'épanouissement personnel et le développement de la motricité globale de l'enfant à travers des activités ludiques et des parcours aménagés. L'éveil gymnique prépare ensuite progressivement aux activités et aux sensations plus spécifiques qu'elles procurent.

**Pour cette tranche d'âge, une seule séance d'1h par semaine est très satisfaisante.**

- **École de gym - 6 et +**  
Elle est ouverte aux débutants et à celles et ceux dont le profil et les attentes correspondent à la pratique d'un gymnastique de loisirs. **Une séance d'1h par semaine convient à ce niveau de pratique** (1h30 idéalement).
- **Loisirs – 8 ans et +**  
**Deux séances par semaine (3h au total) seraient pertinents, dans des jours non consécutifs**, permettent un réel travail gymnique et une progression pour les enfants ayant acquis les fondamentaux.  
Ce sont des cours pour un niveau de pratique supérieure en loisirs et pour les enfants en compétition (**GAF – Gymnastique Artistique et Féminine – et Team Gym**).

**Les enfants ne peuvent être inscrits que dans un seul groupe durant la saison** afin de garantir l'homogénéité des groupes et la cohérence dans la progression des cours. Lorsque cela pourra se mettre en place, les cotisations devront être revues pour distinguer bébé gym, éveil gymnique, école de gym, compétition.

Il faudrait une salle spécialisée gymnastique. Cela ne peut pas être réalisé prochainement.

**Une évolution doit être recherchée avec les élus locaux, les responsables des équipements sportifs, le collège, le lycée et les associations sportives.**

## 2- Compétition

A3Gym a quelques garçons mais c'est surtout une population féminine qui participe aux cours de gymnastique. Certains des gymnastes ont cinq ans de pratique au mois de juin 2016. Parmi eux, plusieurs ont le niveau requis pour les compétitions. Ce sont des gymnastes qui, depuis un an ou deux, viennent vers les entraîneurs et les parents pour demander de participer à des compétitions. Pouvoir confronter leurs aptitudes à d'autres gymnastes d'autres clubs les stimulent.

Après avoir étudié les différentes options, **le Conseil d'Administration a retenu de présenter, comme en 2016, des équipes de gymnastes en compétitions par équipe en Division Régionale Féminine.**

## 3- Sections adultes

A3Gym va ouvrir une section « adultes » le jeudi soir de 20h à 21h30 (sous réserve de disponibilité de la salle). L'idée est de permettre aux anciens gymnastes, maintenant adultes, d'avoir une activité dans leur sport favori. Il s'agit aussi de permettre à d'autres sportifs de venir découvrir cette discipline. Cette section sera une section « Loisirs », encadrés par nos entraîneurs. Les objectifs seront plus le plaisir, les sensations, l'activité sportive, que la compétition et l'obligation de faire.

Cette première saison sera une saison « test » pour cette section « adultes ».

## 4- Sections « Santé Gym Senior »

A3Gym va ouvrir une section « santé gym senior » le mardi soir de 20h30 à 21h30. C'est un cours nouveau conduit par un entraîneur A3Gym formé spécifiquement par la Fédération Française de Gymnastique. Ce programme s'adresse aux adultes en besoin de bien-être et de réactiver leur corps. L'activité sportive est clé pour la santé et le bien être, et ce quelque soit l'âge. **Mélissa va suivre la formation fin août 2016 et l'association pourra solliciter la labellisation par la FFG.**

Cette première saison sera une saison « test » pour cette section « santé gym senior ».



## Projet associatif

### **1 - Inscriptions pour la nouvelle saison**

Les inscriptions seront réalisées selon les mêmes modalités que l'année passée. Une inscription est possible dès juin pour les gymnastes déjà adhérents. Dès le 27 juin, les nouveaux peuvent s'inscrire ; l'ordre d'inscription sera privilégié pour constituer les groupes.

**Samedi 03 septembre** – Forum des associations : inscriptions dans l'ordre d'arrivée (fiche et paiement)

**Mardi 06 septembre** – reprise des cours

### **3- Interventions extérieures**

A3Gym lance une prospection auprès des écoles publiques de la CDC pour intervenir dans les activités périscolaires (réforme). L'intervention aura lieu à l'école Gambetta et l'école Joseph Lair de Saint-Jean-d'Angély. Pour les autres communes, un rendez-vous avec la CDC est à réaliser.

### **4- Participations aux événements locaux**

Lors de l'AG, les bénévoles ont souhaité confirmer qu'A3Gym participerait aux événements locaux tels que :

- le forum des associations,
- le téléthon,
- la cavalcade.

Elle organisera aussi son gala annuel de fin d'année lors du premier samedi de juin 2017.

### 3. Suivi du projet associatif

Les quatre premières années de fonctionnement de l'association ont permis d'identifier les pistes de travail et de développement. Construire un projet associatif avec une implication des parents a été proposé. Il a été approuvé en septembre 2014. Voici la synthèse de ce projet :

Objectifs		Commentaires	Indicateurs de réussite	Échéance éventuelle
<b>Développement de l'activité gymnique pour les enfants</b>				
01	Plan Éducatif Local - Accès aux sports pour tous	<b>01.1</b> - Promotion de la gymnastique sur les territoires alentours <b>01.2</b> - Dans le cadre du changement des rythmes scolaires , intervention en périscolaire encadrée par nos entraîneurs	Nombre d'interventions	Sept 2017 Sept 2015
2	Promotion du sport et de la gymnastique	<b>02.1</b> - Mini-stages de découverte (avec le centre de loisirs ou autres acteurs) <b>02.2</b> - Forum des sports et des associations de la ville <b>02.3</b> - Journée des sports de juin <b>02.4</b> - Carnaval de la Ville	Participation aux activités collectives communales citées	Dès 2015
03	Label petite enfance de la FFG	<b>03.1</b> - Obtenir le label <b>03.2</b> - Promouvoir le label <b>03.3</b> - Conserver le label	Label conservé en 2019	Sept 2014
04	Compétitions	<b>04.1</b> - Inscrire le club dans une démarche de compétition pour les gymnastes le désirant <b>04.2</b> - Accueillir des stages de la FFG	Au moins une équipe inscrite Nombre de stages	Dès sept 2014 2016
05	Plan National Nutrition Santé	<b>05.1</b> - Éducation à l'équilibre alimentaire	Fiche et séance	À partir de de 2015
<b>Développement des activités gymniques de loisirs</b>				
06	Gym senior	<b>06.1</b> - Créer une section gym senior	Section créée et adhérents	Au plus tard en sept 2018
<b>Emploi et formation</b>				
07	Favoriser l'emploi	<b>07.1</b> - A3Gym est un employeur	Au moins un salarié	
08	Formation continue des entraîneurs	<b>08.1</b> - Assurer une formation continue	Réflexion annuelle faite	
09	Former des gymnastes et/ou des parents	<b>09.1</b> - Formation à l'initiation gymnique - <b>09.2</b> - Formation aux fonctions de juge en compétition		Dès 2015 À partir de sept 2014
<b>Finances</b>				
10	Autonomie financière	<b>10.1</b> - Conserver les subventions pour les investissements. <b>10.2</b> - Diversifier les recettes	Bilans financiers annuels	
11	Sponsoring	<b>11.1</b> - Trouver un ou plusieurs sponsors		2018
<b>Investissements matériels</b>				
12	Acquisition de matériels gymniques	<b>12.1</b> - Identifier et hiérarchiser les achats de matériels	Liste disponible Achats réalisés	
13	Salle de gymnastique	<b>13.1</b> - Travailler avec la municipalité et les collectivités territoriales pour une salle avec un équipement gymnique dédié		Dès sept 2014
<b>Développement durable</b>				
14	Être une association responsable	<b>14.1</b> - Privilégier les produits locaux <b>14.2</b> - Consommation énergétique <b>14.3</b> - Favoriser le covoiturage pour les déplacements	Affichage des bonnes conduites en salle	Sept 2015

#### 4. Élections du conseil d'administration et du bureau

**Rappel :**

**L'association est administrée par le Conseil d'administration comprenant 12 membres pour 3 années par l'Assemblée Générale. Les salariés de l'association ne peuvent pas être membres du Conseil d'Administration. En cas de vacance, le Conseil d'administration pourvoit au remplacement de ses membres jusqu'à l'Assemblée Générale suivante. Le Conseil d'administration se renouvelle en totalité tous les 3 ans. A cette occasion, le Conseil d'administration élit à son tour en son sein un bureau pour une durée de 3 ans composé d'un président, d'un vice-président, d'un trésorier, d'un trésorier adjoint, d'un secrétaire, d'un secrétaire adjoint. Les postes de vice-président, de secrétaire adjoint ou de trésorier adjoint peuvent rester vacants si aucun membre ne se porte candidat. L'assemblée désigne pour un an, les deux vérificateurs aux comptes qui sont chargés de la vérification annuelle de la gestion du trésorier. Les postes de vérificateurs aux comptes peuvent être vacants.**

**Lors de cette AG, des élections générales ont lieu.**

Mandat sept-2016 à juin 2019		2016-2017	2017-2018	2018-2019
Laurent FLAMENT	13 Faubourg de Niort - 17400 Saint Jean d'Angély	Membre CA <b>président</b>	--	--
Manuela GEORGET	2A rue de la Trichetterie - 17400 La Vergne	Membre CA	--	--
Laure LEGRIX	174 rue fief du Chêne - 17400 Saint Jean d'Angély	Membre CA <b>trésorière</b>	--	--
Eric RONTET	91 Faubourg Taillebourg - 17400 Saint Jean d'Angély	Membre CA	--	--
Valérie LECAUDÉ	11 route de Jarnac – Le puits – 17400 Asnières-la-Giraud	Membre CA <b>secrétaire</b>	--	--
Célia POUPARD	203 Chemin de la princesse – 17400 MAZERAY	Membre CA	--	--
7ème membre CA		Vacant		
8ème membre CA	--	Vacant	--	--
9ème membre CA	--	Vacant	--	--
10ème membre CA	--	Vacant	--	--
11ème membre CA	--	Vacant	--	--
12ème membre CA	--	Vacant	--	--
Vérificateur aux comptes	--	Vacant	--	--
Vérificateur aux comptes	--	Vacant	--	--

**Il est très souhaitable que de nouveaux parents s'impliquent dans la vie de l'association, même en cours de mandat** (les statuts permettent d'occuper les postes vacants après accord des membres élus). **Aujourd'hui, l'association repose sur peu de parents et sur les entraîneurs.**

Le président,

La secrétaire,

La trésorière,

Laurent Flament

Valérie LECAUDÉ

Laure Legrix